



Séance extraordinaire du Conseil

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, tenue à la salle du conseil du Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand, à 18 h 15 le 6 novembre 2023, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents :

Monsieur le maire Yves Lessard ;
Madame la conseillère Laurie-Line Lallemand-Raymond ainsi que messieurs les conseillers Martin Leprohon, Denis Vézina, Guy Lacroix (*arrive au cours de la présentation du programme*) et Olivier Cameron-Chevrier ;

Madame Marie-Christine Lefebvre, avocate, M.A.P., OMA, directrice et greffière des Services juridiques et du greffe ainsi que directrice générale par intérim et Madame Veronika Kiryanova, avocate et greffière adjointe ;

Est absente :

Madame la conseillère Kim Méthot.

2023-11-323

RÉSOLUTION

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Laurie-Line Lallemand-Raymond,
Appuyé par monsieur Denis Vézina,

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté :

Ouverture de la séance

Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation - Programme de dépenses en immobilisations - Années 2024, 2025 et 2026
3. Adoption - Programme de dépenses en immobilisations - Années 2024, 2025 et 2026
4. Diffusion - Programme de dépenses en immobilisations - Années 2024, 2025 et 2026
5. Période de questions
6. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Présentation du programme de dépenses en immobilisations - Années 2024, 2025 et 2026

Le maire, monsieur Yves Lessard, commente la présentation visuelle projetée sur écran.



Résumé du programme de dépenses en immobilisations 2024, 2025 et 2026

Programme de dépenses en immobilisations				
	2024	2025	2026	Total 2024-2026
	20 491 000 \$	21 810 000 \$	43 395 000 \$	85 696 000 \$
1 - INFRASTRUCTURES	17 696 000 \$	15 665 000 \$	24 320 000 \$	57 681 000 \$
2 - IMMEUBLES	1 050 000 \$	4 180 000 \$	440 000 \$	5 670 000 \$
3 - LOISIRS	1 390 000 \$	1 745 000 \$	18 485 000 \$	21 620 000 \$
4 - MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENTS	355 000 \$	95 000 \$	150 000 \$	600 000 \$
5 - ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	-	125 000 \$	-	125 000 \$
Financements prévus	20 491 000 \$	21 810 000 \$	43 395 000 \$	85 696 000 \$
Emprunts long terme	11 715 000 \$	11 411 000 \$	26 188 000 \$	49 314 000 \$
Subventions	7 181 000 \$	9 874 000 \$	16 952 000 \$	34 007 000 \$
Fonds de roulement	355 000 \$	420 000 \$	150 000 \$	925 000 \$
Excédents non affectés / fonds de parcs	1 240 000 \$	105 000 \$	105 000 \$	1 450 000 \$

2023-11-324

RÉSOLUTION

Adoption programme de dépenses en immobilisations - Années 2024, 2025 et 2026

À la suite de la présentation du programme de dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 ;

Il est proposé par monsieur Martin Leprohon,
Appuyé par madame Laurie-Line Lallemant-Raymond,

ET RÉSOLU :

D'adopter le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 prévoyant des dépenses de :

- 20 491 000 \$ en 2024 ;
- 21 810 000 \$ en 2025 ;
- 43 395 000 \$ en 2026.

pour un total de 85 696 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2023-11-325

RÉSOLUTION

Diffusion - Budget exercice financier 2024 et programme de dépenses en immobilisations - Années 2024, 2025 et 2026

Conformément à l'article 473 de la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par monsieur Denis Vézina,
Appuyé par monsieur Olivier Cameron-Chevrier,

ET RÉSOLU :

De faire paraître un avis public présentant le programme de dépenses en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, dans l'édition du 15 novembre 2023 du journal Les Versants qui sera distribué sur le territoire de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Période de questions et réponses (18 h 51 à 19 h 03)

Des questions sont posées et les membres du Conseil y répondent.

2023-11-326

RÉSOLUTION

Levée de la séance

Il est proposé par madame Laurie-Line Lallemand-Raymond,
Appuyé par monsieur Guy Lacroix,

ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Yves Lessard
Maire

Marie-Christine Lefebvre, avocate, M.A.P., OMA
Directrice et greffière des Services juridiques
et du greffe
Directrice générale par intérim